



+CIFRC

Croix-Rouge suisse



genève
Croix-Rouge genevoise

musée+**C**genève
www.redcrossmuseum.ch

Communiqué de presse

Genève, le 5 mai 2022

Le 8 mai, Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, GE fête ma Croix-Rouge

Le dimanche 8 mai 2022, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), la Croix-Rouge suisse (CRS), la Croix-Rouge genevoise (CRG) ainsi que le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR) s'unissent pour célébrer à Genève, la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (JMCR).

Pour l'occasion et grâce à la levée des restrictions sanitaires, un village Croix-Rouge et Croissant-Rouge, ouvert à toute la population, investira le Parc des Bastions avec des expositions et des animations festives.

La date du 8 mai, jour de la naissance d'Henry Dunant, a été décrétée il y a plus de 70 ans Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (JMCR). Cette date représente ainsi l'opportunité de familiariser et sensibiliser le public aux principes et valeurs humanitaires du Mouvement de la Croix-Rouge, ainsi que de contribuer à un message de solidarité.

Cet événement a pour but de créer un rassemblement ludique et populaire autour des valeurs humaines communes à la mission de nos institutions, mais également piliers de l'esprit qui anime et fait rayonner Genève.

Programme

- 9h00 Ouverture du village
- 9h00 – 10h30 Café et croissants offerts
- 9h00 – 15h30 " **Village Croix-Rouge et Croissant-Rouge** " pour fêter, honorer et (re)découvrir le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge par des stands d'information, de démonstration et des animations pour petits et grands dont notamment :

- un stand d'information tenu par le CICR avec une action de sensibilisation sur le Droit International Humanitaire (DIH) en immersion totale grâce à une expérience de réalité virtuelle ;

- un stand d'information tenu par la FICR avec un jeu de rôle qui permettra de sensibiliser les participant-e-s aux sept Principes fondamentaux ;

- un stand d'information sur les opportunités d'engagement bénévole pour les jeunes et la population genevoise au sein de la CRG ;

- un poste Raid Cross animé par des bénévoles de la Croix-Rouge Jeunesse (jeu de rôle qui permet de sensibiliser les participant-e-s aux règles du DIH) ;

- un stand d'information tenu par le Musée de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec l'installation de la " Time machine " permettant aux participant-e-s de voyager dans le temps et de découvrir l'histoire du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ;
- un stand d'information tenu par la Société Henry Dunant ;
- un stand d'information tenu par la Fondation Maison Dufour ;
- un stand d'information tenu par l'Association Genevoise des Sections des Samaritains ;
- une boîte à photos ;
- un jeu de piste, en Vieille-Ville de Genève, sur les traces des cinq fondateurs de la Croix-Rouge ;
- un atelier dessin, des jeux et une animation Kaplas.
 - 14h00 – 15h00 Séance de dédicaces de l'affiche par EXEM
 - 15h30 – 16h00 **Partie officielle**
 - 16h00 – 21h00 Guinguette populaire avec la présence de [La Guinche](#), un rendez-vous joyeux et festif ouvert à toutes les générations, et DJ Dami A

Nous célébrerons également cette journée par le **pavoisement de nombreux édifices à Genève du 6 au 9 mai 2022**. Les drapeaux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge seront hissés sur le pont du Mont-Blanc et les véhicules des TPG, ainsi que sur divers bâtiments publics et hôtels.

De plus, le jet d'eau se parera de rouge, à la tombée de la nuit.

Par ailleurs, en collaboration avec *ak lebinôme*, une marque suisse fondée par deux alumni de la HEAD – Genève, nous rendrons hommage aux fondateurs du Mouvement de la Croix-Rouge par le drapage de la statue du Général Guillaume Henri Dufour et des bustes d'Henry Dunant et de Gustave Moynier, ainsi que par l'installation d'une plaque de signalisation devant les maisons du Dr. Louis Appia et de Théodore Maunoir.

Une initiative pour souligner la collaboration entre plusieurs institutions qui, chacune avec ses propres compétences, œuvrent en faveur des citoyen-ne-s. Ces symboles constituent aussi une façon de nourrir le sentiment d'appartenance de la population et de rappeler les 7 Principes fondamentaux qui guident depuis toujours le Mouvement :

Humanité • Impartialité • Neutralité • Indépendance • Volontariat • Unité • Universalité

Être toujours en première ligne, n'importe où et pour toute personne en difficulté. C'est avec cette conduite que, depuis plus de 150 ans, des millions de volontaires se font l'écho de l'intuition d'Henry Dunant.

Plus d'informations sur notre page : www.jmcrgeneve.ch

Contacts

Comité d'organisation de la JMCR, Jean-Louis Bottani, Président

Tél. 079 624 52 04, jeanlouis.bottani@gmail.com

Croix-Rouge genevoise, Matteo Pedrazzini, Président

Tél. 079 347 33 60, secretariat@croix-rouge-genevoise.ch

Croix-Rouge genevoise, Stéphanie Lambert, Directrice générale

Tél. 076 616 66 59, s.lambert@croix-rouge-genevoise.ch

CICR, Romain Zappella, Spécialiste des partenariats privés et de la philanthropie

rzappella@icrc.org

FICR, Helena Pantelic, Manager Meeting and Conference Services,
Finance and Administration Department

Tél. 022 730 43 10, helena.pantelic@ifrc.org

Croix-Rouge suisse, Scacchi, Joëlle, Service de la Communication

Tél. 078 710 44 75, Joelle.Scacchi@redcross.ch

MICR, Pascal Hufschmid, Directeur

Tél. 022 748 95 00, p.hufschmid@redcrossmuseum.ch

Liste des communes et des hôtels partenaires

Commune d'Aire-la-Ville	Auteuil Manotel
Commune d'Avusy	Beau-Rivage Genève
Commune de Bernex	Fairmont Grand Hotel Geneva
Commune de Cartigny	Four Seasons Hôtel des Bergues Geneva
Commune de Céligny	Geneva Hostel
Commune de Chancy	Hilton Geneva Hotel & Conference Centre
Commune de Collonge-Bellerive	Hôtel d'Angleterre
Commune de Cologny	Hôtel Bristol
Commune de Confignon	Hôtel Drake Longchamp
Commune de Corsier	Hôtel Eden
Commune de Dardagny	Hôtel Le Montbrillant
Commune de Genthod	Hôtel Métropole Genève
Commune du Grand-Saconnex	Hôtel Président Wilson
Commune de Gy	Hôtel Sagitta
Commune de Jussy	Ibis Styles Genève Gare
Commune de Meinier	Ibis Styles Genève Mont Blanc
Commune de Perly-Certoux	Jade Manotel
Commune de Plan-les-Ouates	Kipling Manotel
Commune de Pregny-Chambésy	Lake Geneva Hotel
Commune de Presinge	Mandarin Oriental Geneva
Commune de Puplinge	Royal Manotel
Commune de Russin	The Ritz-Carlton Hotel de la Paix
Commune de Satigny	Torhotel Genève
Commune de Troinex	
Commune de Vandoeuvres	
Ville de Carouge	
Ville de Chêne-Bougeries	
Ville de Genève	
Ville de Lancy	
Ville de Meyrin	
Ville d'Onex	
Ville de Thônex	
Ville de Vernier	
Ville de Versoix	
Ville de Veyrier	

Les 7 Principes fondamentaux de la Croix-Rouge

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

Les Principes ont été proclamés par la XX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Vienne en 1965. Le présent texte de l'annexe, légèrement modifié, est inclus dans les statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, adoptés lors de la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Genève en 1986.